

AVRIL 2025

## L'édito du Maire

### *Une juste décision...*

En 2014, j'ai fait partie des quatre membres fondateurs de l'association REZOSAONE dont l'un des objets était de défendre les intérêts des **parents d'élèves** au collège de Saône. Dans ce cadre, nous avons mené des actions pour obtenir la gratuité des transports pour les élèves des Communes du Grand Besançon se rendant au collège. Ce principe s'appliquait pour les Communes en dehors du périmètre GBM et cela représentait une inégalité de traitement pour les familles de notre espace de vie. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à nous faire entendre à l'époque.

Depuis avril 2025, les choses ont changé ! C'est avec une grande satisfaction que je vous annonce que le conseil communautaire a voté la **gratuité des transports** pour les **collégiens**. Le débat a été long mais ma voix n'a pas manqué pour ce vote en faveur du « oui ».

### *Dernier budget du mandat*

Rituellement, au moment du budget, nous faisons une rétrospective pour comprendre la trajectoire sur laquelle nous évoluons. Je ne rentrerai pas dans les détails qui sont consultables sur des annexes dédiées mais le **bilan** est positif.

Notre action aura permis de stabiliser la situation financière et même de dégager des marges pour réaliser des **travaux** sans avoir recours à l'emprunt. Le projet éolien, qui est maintenant autorisé, apportera indéniablement les **recettes pérennes** qu'il était nécessaire de trouver. Dans un contexte national difficile, nous sommes allés chercher des ressources dont l'État nous a privés par une baisse globale de ses dotations depuis 10 ans.

Les choses changent perpétuellement, il est possible soit de regarder, soit d'agir. C'est bien la deuxième option que nous avons retenue.

.../...

### *La place de la mairie*

Grâce à Grand Besançon Métropole qui a répondu à notre sollicitation, un beau projet de réhabilitation de la place va être réalisé cette année. Il va permettre d'embellir et de végétaliser ce lieu pour en faire un espace de vie agréable. En outre, le stationnement y sera organisé et les déplacements en mode doux (piétons, vélos) seront sécurisés. La participation financière de la Commune sera inférieure à 30% du total, le reste étant financé par GBM.

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire, Vincent FIÉTIER

### Les échos du conseil municipal

#### *Conseil Municipal du jeudi 10 avril 2025*

*Présent-e-s : Mmes et MM. Philippe BRECHENMACHER – David BOURDIER – Sylvie CATTET – Aline GUY-CHAUVILLE – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN – François MOREL – Fabien MULLIN – Guy RENOUD – Stéphane SAUCE – Esther VOUILLOT*

*Secrétaire de séance : Mme Esther VOUILLOT*

*Absente excusée : Mme Bettina TROUDE*

#### [Budget principal – Approbation du compte de gestion 2025 :](#)

Le compte de gestion dressé par le Trésorier est bien identique au Compte administratif dressé par la Commune.

*Unanimité*

#### [Budget principal – Vote du compte administratif 2024 :](#)

En l'absence du Maire, M. Philippe BRECHENMACHER met au vote les résultats du compte administratif 2024.

Résultat de fonctionnement : 747 147 €

Résultat d'investissement : - 333 118 €

Résultats cumulés : 414 028 €  
Reste à réaliser en dépenses investissement : 44 000 €

*Unanimité*

#### Budget principal – Report et affectation de résultats :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de reporter ces résultats au budget 2025 :

- Recettes fonctionnement : 370 028 €
- Dépenses investissement : 333 118 €
- Recettes investissement : 377 118 €

#### Vote du taux des taxes directes locales 2024 :

La commission Finances, réunie le 18 mars 2025, a souhaité augmenter ces taux de 1 % :

- 40.65 % en 2024 – 41.06 % en 2025 pour le bâti
- 35.65 % en 2024 – 36.04 % en 2025 pour le non bâti
- 12.48 % en 2024 – 12.60 % en 2025 surplus pour les résidences secondaires

13 voix pour, 1 abstention (Mme Sylvie CATTET)

#### Associations – Attributions des subventions :

Le Conseil municipal décide d'attribuer ces subventions :

- Bibliothèque municipale : 1360 €
- Bibliothèque scolaire : 300 €
- Voyage scolaire : 1 500 €
- Don du sang du plateau de Bouclans : 150 €
- Les anciens Combattants : 150 €
- Le Souvenir Français : 150 €

La Commune préserve l'aide aux associations par d'autres avantages en nature (mise à disposition gratuitement de locaux, matériel, aide des employés communaux...) dont le coût reste une charge communale.

*Unanimité*

#### Fongibilité des crédits :

Le Maire est autorisé à faire des virements entre chapitres comptables à hauteur de 7.5 %. En revanche, s'il veut faire d'autres changements, il faudra l'autorisation du Conseil municipal.

*Unanimité*

#### Achat et installation d'une chaudière bois – Lancement de l'opération :

Depuis 2006, la chaudière bois alimente plusieurs bâtiments (espace du Vaizot, groupe scolaire, mairie, salle Tatu, presbytère, bâtiment de la bibliothèque). Or, elle est en panne depuis cet automne et la pièce défectueuse ne se fabrique plus. Elle est donc irréparable.

Pour chauffer, nous utilisons la chaudière fioul (31 577 litres de fioul consommés depuis cet automne, soit 29 216 €).

Grâce à l'aide du Grand Besançon, nous allons pouvoir changer la chaudière bois prochainement.

Plan de financement :

Dépenses : 145 750 €

Subventions attendues (Grand Besançon, SYDED, Etat) : 105 600 €

Reste à charge Commune : 40 150 €

*Unanimité*

#### Budget principal – Approbation du budget primitif 2025 :

Le budget 2025 prévoit un résultat de 118 210 € (fonctionnement) et 0 € (investissement).

*Unanimité*

#### Budget annexe « exploitation forestière » - Approbation du compte de gestion 2024 :

Le compte de gestion dressé par le Trésorier est bien identique au Compte administratif dressé par la Commune.

*Unanimité*

#### Budget annexe « exploitation forestière » - Vote du compte administratif 2024 :

En l'absence du Maire, M. Philippe BRECHENMACHER met au vote les résultats du compte administratif 2024.

Résultat de fonctionnement : 401 940 €

Résultat d'investissement : - 55 501 €

Résultats cumulés : 346 439 €

#### Budget annexe « exploitation forestière » - Report et affectation de résultats :

Reports de l'exercice 2024 sur le budget 2025 :

- Report de résultat : 55 501 €
- Recettes fonctionnement : 346 439 €
- Dépenses investissement : -55 501 €

*Unanimité*

#### Budget annexe « exploitation forestière » - Approbation du budget primitif 2025 :

Le budget 2025 prévoit un résultat de 418 689 € (fonctionnement) et 0 € (investissement).

*Unanimité*

## Budget annexe « réseau de chaleur » – Assujettissement à la TVA :

Le budget « réseau de chaleur » sera désormais assujéti à la TVA.

*Unanimité*

## Espace du Vaizot – modification des tarifs – modifie la délibération n° 55-18

Les charges de chauffage (locations en hiver) seront assujétiées à la TVA. Cela ne change rien pour les locataires.

*Unanimité*

## Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des attributions de compensation d'investissement (opération d'ordre) :

Il est possible de neutraliser l'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement (68 021 €) en inscrivant la même somme en recettes. Ce sont deux écritures d'ordre sans impact réel sur le budget.

*Unanimité*

### Les informations municipales diverses

#### Avis aux propriétaires de chiens



Un chien qui aboie c'est normal,  
Un chien qui aboie sans cesse, ça devient vite infernal.

#### Nuisances sonores : Respectez les horaires



- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### Décorations de Pâques

Les bénévoles de Nancray ont réalisé, comme d'habitude, de magnifiques décorations de Pâques.

Un grand MERCI à tout le monde.

### Appel à signalement

Dans le cadre de la révision du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) de la Commune, il y a besoin d'identifier et de répertorier les personnes vulnérables de la Commune.

Le PCS est un document qui a pour but de planifier les actions à mettre en place afin de réagir face à des catastrophes ou en cas de force majeure (tempêtes, inondations.....), dans ce cadre ce document répertorie entre autre **les personnes vulnérables** de la commune.

Si vous souhaitez donc être **inscrit** comme personne vulnérable ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage famille, voisin qui doit faire partie de ce recensement, pouvez-vous, s'il vous plait envoyer ou déposer au secrétariat de Mairie le nom de la personne et son adresse.

En vous remerciant.

Le secrétariat

### Déjections canines

**Ne plus marcher sur des déjections canines, c'est possible ... si tout le monde joue le jeu !**

Après la saison froide, tout le monde a envie de sortir pour profiter du beau temps... mais certains endroits sont sales à cause des déjections canines. Les agents chargés de tondre les espaces verts subissent ces incivilités et les jeunes enfants devraient pouvoir profiter d'espaces de jeux propres.

Chaque propriétaire de chien doit ramasser les déjections de son animal (dans le cas contraire, il risque une amende de 38 €).

Avec le respect de chacun et chacune, tout le monde pourra profiter de l'espace public en toute tranquillité.

### Ouverture du secrétariat

En raison des jours fériés du mois de mai :

#### Fermeture du secrétariat :

Vendredi 2 mai, samedi 3 mai, vendredi 9 mai

#### Ouverture du secrétariat :

Samedi 17 mai, samedi 24 mai

**CLUB ACTIVITES LOISIRS**  
NANCRAY



**SORTIE AU COEUR DU PARC NATUREL  
DU HAUT JURA**

**JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

Journée découverte pour les passionnés de jeux, de jouets, de maquettes...

10H30. Visite guidée du Musée du Jouet à MOIRANS-EN-MONTAGNE : lieu magique des plus belles collections - Plus de 2000 jeux et jouets de tous pays et époques

12H00 Repas au restaurant « Le Regardoir » avec vue sur le Lac de VOUGLANS

Salade Jurassienne avec jambon fumé du Haut-Doubs  
Suprême de poulet au Côte du Jura  
Tartelette aux myrtilles  
(Blancass, 1/4 de vin pichet rouge, 1/2 litre eau plate au gazeuse, Café)

15H00 Visite guidée du Musée « Les maquettes à nourrir et courir le Monde » à CLERVAUX-LES-LACS

16H30 Retour dans le Doubs

Transport autocar JEANNERET : les points de ramassage seront définis en fonction de la localisation des personnes inscrites.

Tarif : 89,00 € par personne tout compris  
Règlement chèque libellé à l'ordre du Club Activités Loisirs de NANCRAY

Inscriptions auprès : Madeleine ROBERT - Bas des Chênes - 25360 NANCRAY  
Port. 06 86 67 06 39

Bulletin à retourner avant le 31 mai 2025

NOM Prénom :

Adresse postale :

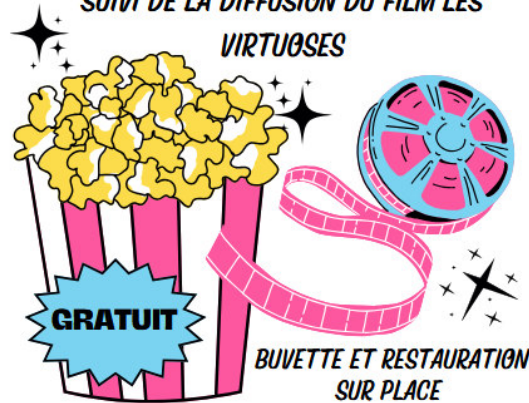
Téléphone :

Participera à la sortie : Nombre personnes X 89€ =

L'ECOLE DE MUSIQUE DU PLATEAU PRESENTE SON

**CINE  
CONCERT**

SUIVI DE LA DIFFUSION DU FILM **LES  
VIRTUOSES**



**BUVETTE ET RESTAURATION  
SUR PLACE**

**10 MAI 2025 - 18H30**  
**SAONE ESPACE DU MARAIS**  
**RÉSERVATIONS : EMPLATEAU@GMAIL.COM**



**EN HIVER, DONNEZ VOTRE SANG  
POUR RÉCHAUFFER LES COEURS**

**DON DE SANG**  
Collecte sur RDV

de 16h à 19h30  
à SAONE

Espace du Marais - Rue du Lac  
collecte de sang 2025  
31 mars - 26 mai - 28 juillet - 23 septembre - 24 novembre

Donneurs avec RDV prioritaires, donneurs sans RDV accueillis en fonction de l'affluence sur la collecte.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang!

RÉSERVEZ VOTRE DON DE SANG

donde sang afd saone.fr

## Préserver la forêt... et tenter de s'adapter au dérèglement climatique !

### Fonctionnement

Dépenses	Recettes	Résultats
104 301 €	506 242 €	401 941 €

Réalisé 2024

### Investissement

Dépenses	Recettes	Résultats
113 151 €	132 382 €	19 231 €

#### 2022 et 2023, une forêt malade :

Fortes dépenses et fortes recettes  
Beaucoup d'arbres coupés avec marges très faibles

Manque-à-gagner pour l'avenir

Réfection des chemins en 2024 :

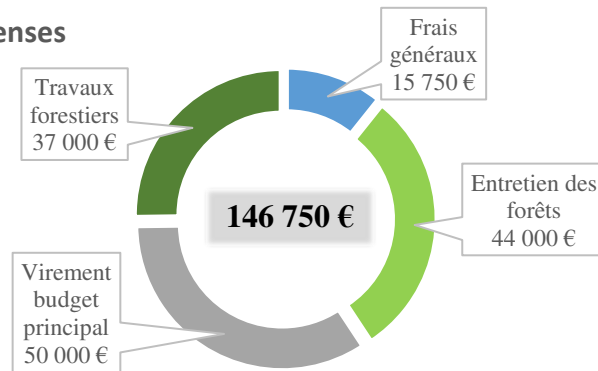
- Fonteny
- Mamirolle

Prévu 2025

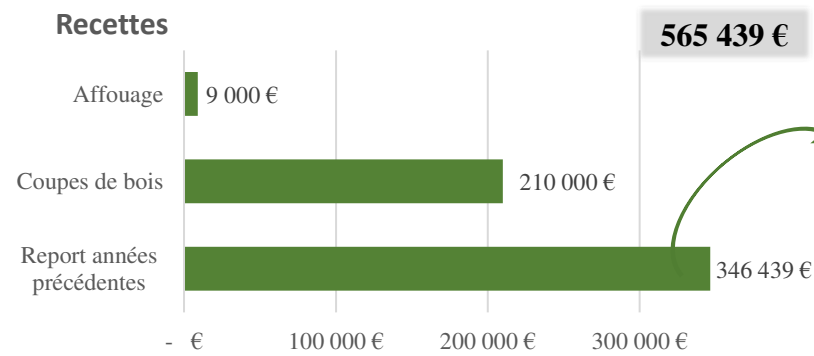
Une forêt fragile à préserver :

- Peu de coupes de bois
- Moins de dépenses
- Moins de recettes

#### Dépenses



#### Recettes



Report important :

Pourquoi ?

- épargne constituée suite aux coupes de bois massives (maladie)

Pourquoi faire ?

- travaux forestiers
- gros travaux futurs (budget principal)

#### Incertitudes dues au réchauffement climatique :

- Y aura-t-il d'autres dépérissements ?
- Faudra-t-il faire de nouvelles coupes massives ?

## Le Centre Communal d'Action Sociale

2024 : Repas des aînés (fêtes de fin d'année)

Bons d'achats pour les anciens valables dans les commerces de Nancray (fin d'année)

Bons d'achats pour les personnes en grande difficulté financière (alimentation, produits d'hygiène)

2025 : Maintien des dispositifs

## Budget principal

Supplément « budget »

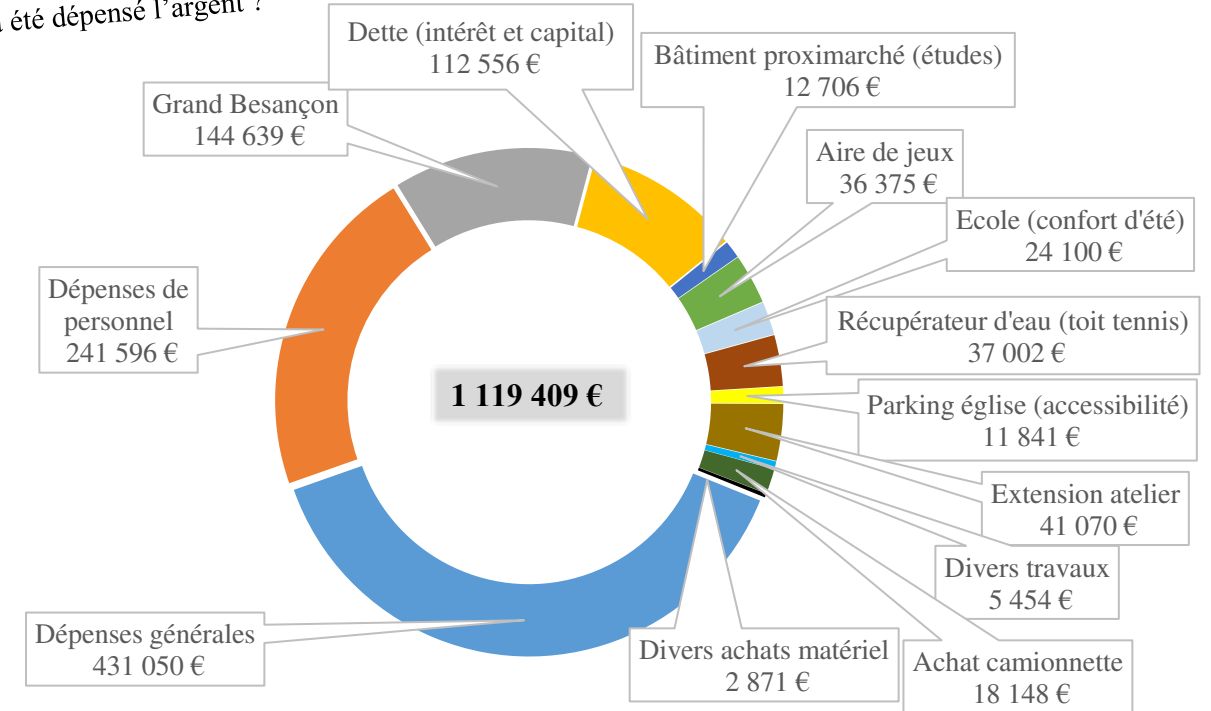
### Réalisé 2024 (compte administratif)

Dépenses et recettes **réellement effectuées** en 2024 (sans les écritures comptables)

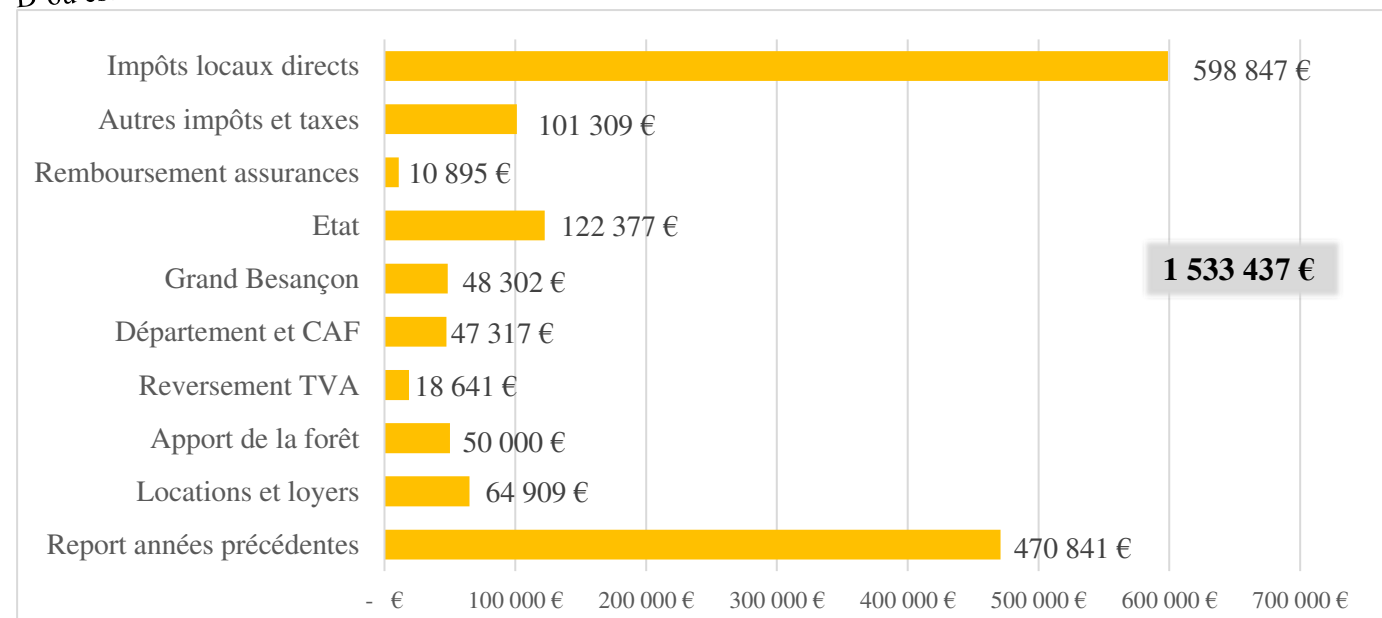
Présentation au Conseil municipal, plus détaillée, publiée sur le site [www.nancray.fr](http://www.nancray.fr)

Documents complets consultables en mairie.

Comment a été dépensé l'argent ?



D'où est venu l'argent ?



# Budget principal

## Budget prévisionnel 2025

## Et après ?

### Explications

**Ecole :**

- Achat de matériel
- Subvention pour voyage scolaire

**Aménagements pour valoriser le patrimoine :**

- Lavoir
- Source du Fonteny et nouveau chêne président

**Bâtiments communaux :**

- Proximarché : étude pour la rénovation thermique
- Eclairage LED à la mairie, salle des associations, salle de poterie

**Football :**

- Nouvel éclairage LED du terrain
- Réfection du toit et du chauffage des vestiaires

**Nouvelle chaudière bois :**

- Panne irréparable de la chaudière bois, remplacée par la chaudière fioul (31 000 l. cet hiver)
- Une nouvelle chaudière bois sera installée avec de nombreuses subventions (50 000 € reste à charge)

**Place de la mairie :**

- Réfection payée par le Grand Besançon (300 000 €) et la Commune (120 000€)
- Déplacement du monument aux morts (15 000 €)

**Voirie gérée par le Grand Besançon**

- 106 500 € versés à GBM (dépenses)
- 41 400 € reversés par GBM (recettes)

**Subventions à recevoir :**

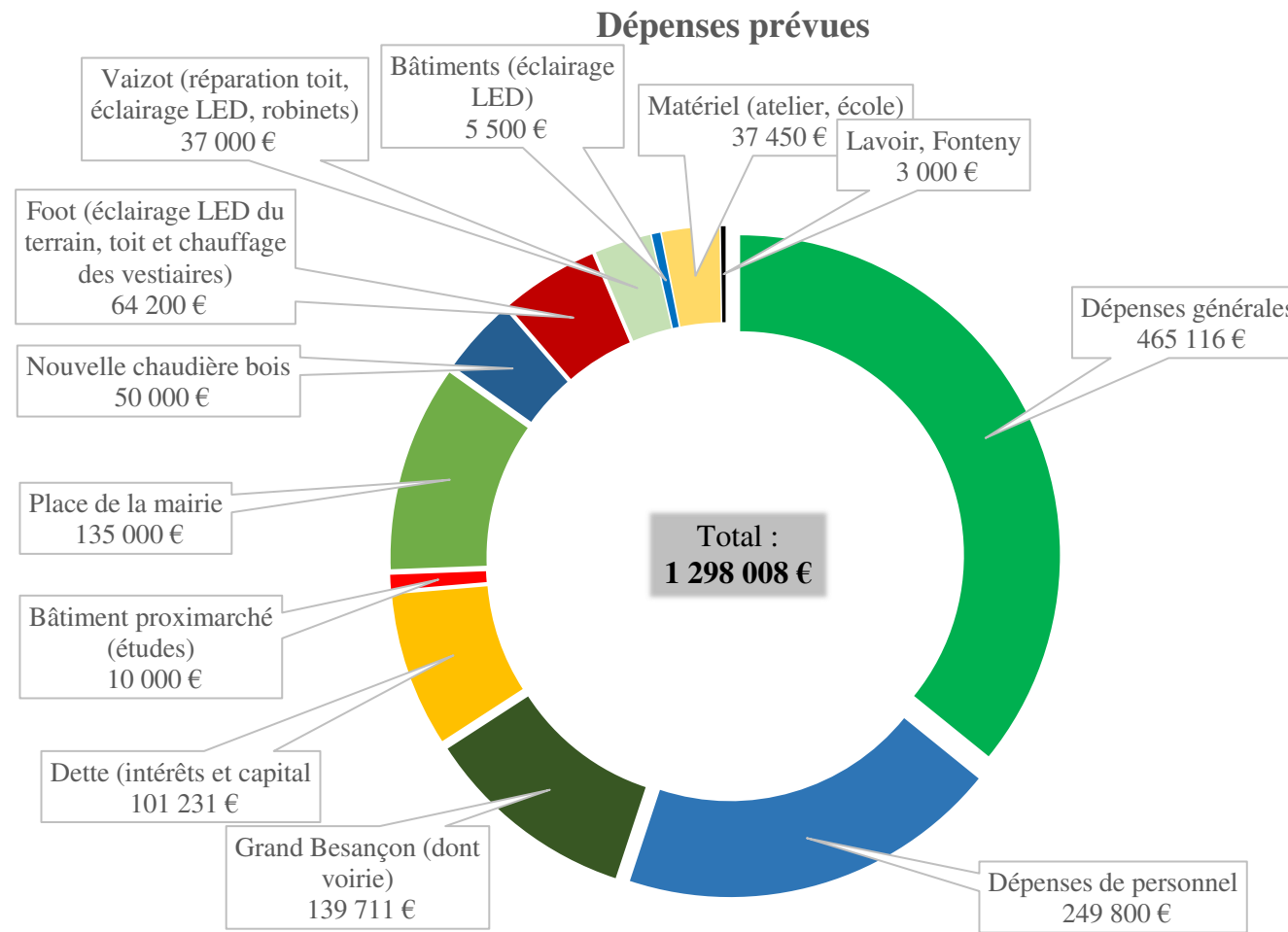
- Etat (13 000 €)
- Département (10 300 €)
- Ligue de Football (6 900 €)

**Dotations de l'Etat :**

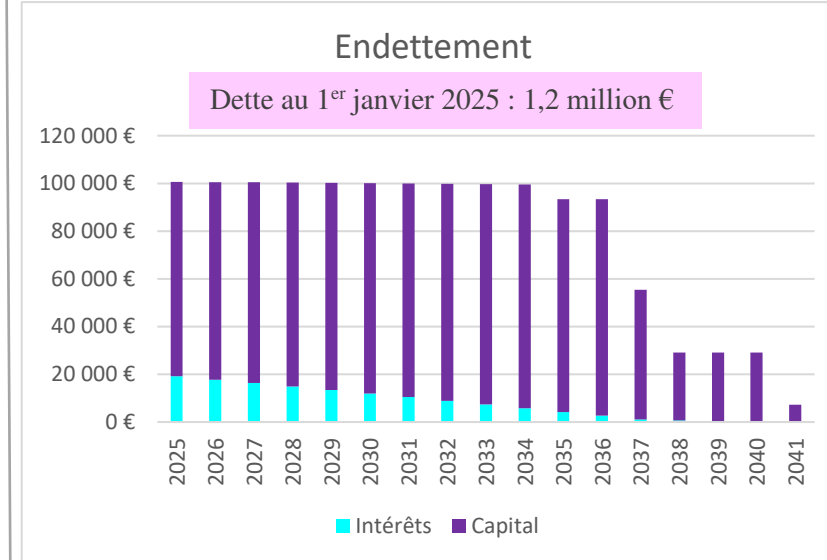
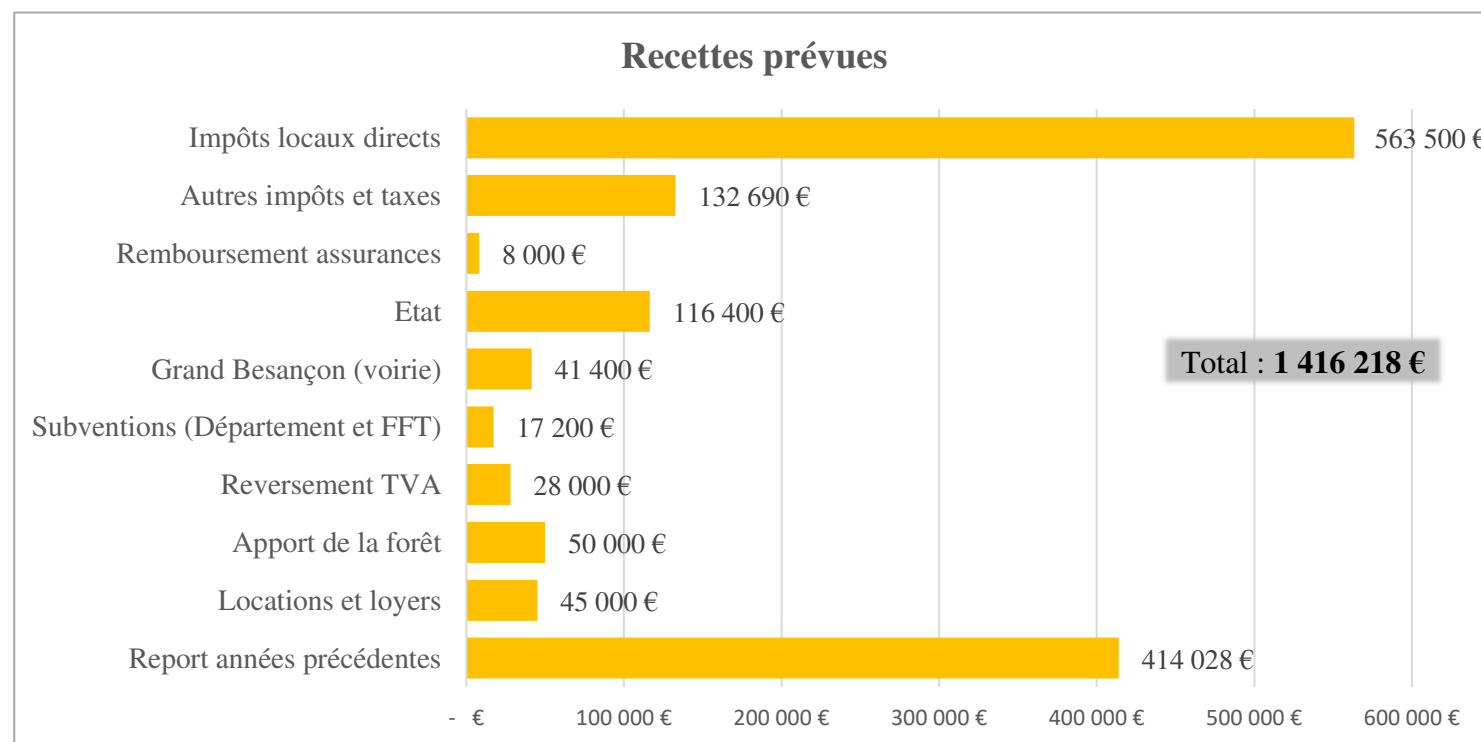
- - 3 000 € par rapport à 2024
- - 81 000 € par rapport à 2013

**Recettes du budget forêt : 50 000 €**

**Taxes foncières : + 1 %**



**Prévisions 2025**  
**Suréquilibré 118 210 €**



**Recettes prévisibles :**

- Eoliennes :
  - o 350 000 € lors de la construction
  - o 86 000 €/an
- Subventions diverses

**Projets à prévoir:**

- Isolation des bâtiments communaux, qui sont des passoires thermiques :
  - Bâtiment du proximarché
  - Bâtiment de la bibliothèque
- Amélioration de la vie des habitants :
  - Aménagement et végétalisation de la cour d'école
- Amélioration de la forêt communale :
  - Repeuplement forestier
- Mise en valeur du patrimoine :
  - Création du toit du lavoir du bas de Roche
  - Réalimentation des fontaines du village par la source du Fonteny

**Résultat de la politique budgétaire**

- o Situation financière stabilisée (emprunts renégociés, dépenses maîtrisées, ...)
- o Apport financier important (vente de la salle Tatu et du presbytère) pouvant financer les travaux actuels et à moyen terme
- o Apport financier important et pérenne prévu (éoliennes 86 000€/an) pour financer les futurs travaux du village et les services à la population.